

Burundi : « Le Focode a déjà documenté 42 cas de disparitions forcées »

Jeune Afrique, le 18 septembre 2017 Au Burundi, quelques jours de l'enlèvement en plein jour de Léopold Habarugira, un cadre de l'opposition burundaise, alors qu'il se déplaçait à pied avec son épouse dans la capitale burundaise, des disparitions forcées, impliquant entre autre le Service national de renseignement, ont été signalées par l'ONG burundaise Forum pour la conscience et le développement (Focode).

Au Burundi, les disparitions forcées se suivent et se ressemblent. En deux ans, depuis l'éclatement de la crise politique en avril 2015, entre 400 et 900 personnes en auraient été victimes, selon la FIDH et la ligue burundaise des droits de l'Homme, Iteka. La dernière en date, celle de Léopold Habarugira, trésorier du parti d'opposition Union pour la démocratie (UPD), enlevé en plein jour le 11 septembre à Bujumbura par quatre hommes dont un en tenue de police et armé d'un fusil, a suscité un écho international. Pour faciliter la circulation d'informations sur les personnes dont on suspecte à être signalée par des proches, l'ONG burundaise Forum pour la conscience et le développement (Focode) a mis en place dès le 28 avril 2016 le hashtag #Ndondeza (« Aide-moi à retrouver ! » en kirundi). Gordien Niyungu, son secrétaire exécutif, revient sur un phénomène né par les autorités mais qui trouve sa source dans la crise politique que traverse le pays depuis avril 2015.

Jeune Afrique : Au Burundi, depuis 2015, les enlèvements et disparitions forcées ne cessent pas. Quel est l'ampleur du phénomène ? Gordien Niyungeko : Notre association a jusqu'à présent recueilli des informations sur un peu plus de 150 cas de disparitions forcées. Le Focode a donc déjà documenté [fini d'enquêter sur] 42 cas de disparitions forcées qui sont régulièrement postés sur son site et envoyés vers les adresses électroniques des autorités burundaises concernées et aux différents partenaires du Burundi. Certaines ONG comme la FIDH et la Ligue Iteka estiment quant à elles que les cas de disparitions involontaires oscillent entre 400 et 900 depuis le début de la crise jusqu'à aujourd'hui. Quel est le profil des personnes concernées ? Selon les différents enquêtes déjà réalisées par le Focode, trois catégories de citoyens sont les plus touchées par les disparitions forcées. Il y a tout d'abord les jeunes qui ont manifesté contre le troisième mandat du président Pierre Nkurunziza en avril 2015 ou les habitants des quartiers et localités de Bujumbura réputés comme étant les plus contestataires. Il s'agit également de militaires et policiers, en activité ou démobilisés, qui ont appartenu à l'ancienne armée burundaise majoritairement tutsie. Toutefois, les militaires et policiers hutus considérés comme opposants au troisième mandat de Pierre Nkurunziza sont également ciblés, dans des proportions moins élevées. Enfin, il y a des militants des partis de l'opposition, principalement le Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD) d'Alexis Sinduhije, le parti des Forces nationales de libération (FNL) d'Agathon Rwaswa et l'Union pour la paix et le développement (UPD) dont le trésorier vient d'être enlevé. Mais aussi de signaler la disparition forcée de Madame Marie-Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue des droits de l'Homme Iteka en décembre 2015, et du journaliste Jean Bigirimana du groupe de presse Iwacu en juillet 2016. On peut également noter que des ressortissants rwandais comptent aussi la cible d'enlèvements et, depuis peu, des hommes d'affaires tutsis. Qui sont les auteurs présumés des disparitions forcées au Burundi ? Pour les cas déjà documentés par le Focode, les auteurs sont généralement des acteurs relevant directement de l'État, agissant en son nom ou avec son acquiescement au moins tacite. Il s'agit notamment de la garde présidentielle avec ses deux composantes Armée (Brigade spéciale pour la protection des institutions) et Police (Appui pour la protection des institutions). Le Focode a aussi découvert l'existence d'un service de renseignement privé dépendant du palais présidentiel, dont les agents sont parmi les plus actifs dans les disparitions forcées. Le Service national de renseignement (SNR) qui dépend directement du président Nkurunziza est aussi très actif. En son sein, un service de documentation intérieure coordonne tous les cachots secrets et les bureaux provinciaux du service, des structures qui sont des voies privilégiées pour les disparitions forcées. Ce dernier service est complètement « mono-ethnique », ce qui est une violation grave de l'Accord de paix pour la paix et la réconciliation au Burundi du 28 août 2000. La Police nationale du Burundi, à travers son bureau du renseignement, est également citée dans des cas de disparitions forcées et parfois dans des menaces proférées contre de futures victimes, avant leur disparition. De même, la Brigade anti-émeute est régulièrement citée dans des arrestations arbitraires ou dans des enlèvements qui ont précédé des disparitions forcées. Idem enfin pour l'intervention mobile d'urgence (GMIR). Et puis, il y a le cas des Imbonerakure ! Oui, le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, à travers sa milice Imbonerakure, fait parti aussi des principaux auteurs présumés de disparitions forcées. L'enquête du Focode révèle l'existence de cachots secrets dans les caves de la permanence nationale du parti et dans certaines de ses permanences provinciales. Les jeunes Imbonerakure sont chargés de la garde et de la torture des détenus qui, parfois, deviennent introuvables. D'anciens détenus ont confirmé au Focode que des codétenus avaient été tués après s'être évanouis dans ces cachots. Enfin, l'armée burundaise, dans certaines de ses entités, est également citée par les victimes. Le Bureau du renseignement à l'état-major général est souvent nommé pour les enlèvements des militaires FAB (militaires majoritairement tutsis provenant de l'ancienne armée burundaise). Ces enlèvements donnent souvent lieu à des disparitions forcées. Certains officiers de l'armée ont été également chargés de coordonner la répression des opposants dans des zones de la ville de Bujumbura. Les quartiers du sud pour le Commandant du camp Muha, les quartiers du nord pour le commandant du Bataillon du génie de combat du camp Muzinda, et les quartiers du centre pour la garde présidentielle. Votre association est-elle en mesure de travailler efficacement, alors que son président et vous-même êtes exilés à l'étranger ? Oui, depuis l'ouverture de la campagne « Ndondeza » le 28 avril 2017, des victimes des disparitions forcées qui apprennent le drame généralement via les réseaux sociaux ou assistent impuissamment à l'arrestation des leurs, ont souvent le réflexe d'alerter sur « Ndondeza ». Nous avons également un réseau basé au Burundi qui travaille clandestinement et nous envoie des informations, sans oublier les sources directes qui sont intégrées au sein même de la machine de répression (police, armée, SNR, Imbonerakure !). À ce moment où l'urgence est pour nous de diffuser le nom et la photo de la victime ainsi que la date et le lieu de son arrestation. Après avoir recueilli des informations auprès des familles et rendu publics les nouveaux cas, l'association a aussi un rôle de communication vis-à-vis des institutions et des organes intéressés, et d'accompagner les familles des victimes jusque

dans la saisine des mécanismes et juridictions internationaux compétents, de plaider pour la protection des proches et des témoins qui risquent de subir des représailles de la part des auteurs mais surtout de plaider pour l'extradition du phénomène. Par Nadine Muhorakeye

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});